

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2023

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS919

présenté par  
M. Dharréville et M. Monnet

-----

### ARTICLE 9

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article vise à assurer l'équilibrage des régimes spéciaux fermés dans le cadre de la LFRSS 2023, en prévoyant notamment à cette fin une mise à contribution forcée de l'AGIRC-ARRCO. Pour cette raison, les auteurs de cette amendement souhaitent la suppression de cet article.